

Zeitschrift: Die Privatschule = L'école privée = La scuola privata
Herausgeber: Verband Schweizerischer Privatschulen
Band: - (1999)
Heft: 3

Vorwort: Editorial
Autor: Zillig, Elisabeth

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

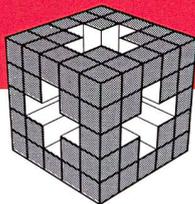
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Festivozzianus
Bibliothek/Museo

DIE PRIVATSCHULE L'ECOLE PRIVEE LA SCUOLA PRIVATA



Décembre 1999 n° 3

Editorial

Le 18 novembre, la Fédération suisse des écoles privées, la Conférence des écoles catholiques et la Communauté de travail des écoles Rudolf Steiner ont organisé, à Fribourg, une réunion traitant de la politique de l'éducation sous le titre: **Formation privée – Privilège ou droit fondamental?** Après une manifestation semblable dans le canton de Vaud, en 1998, c'était donc la deuxième initiative de ce type. Ce fut, à nouveau, l'occasion de s'adresser à des femmes et hommes politiques, des représentants des autorités scolaires et de la formation et d'échanger des points de vue. Cette rencontre répondait véritablement à un réel besoin puisque pas moins de 50 personnes y ont participé.

L'exposé principal du chef du Département de l'instruction publique, M. le conseiller d'Etat Augustin Macheret ainsi que les interventions de M^{me} Elisabeth Butty, au nom de notre Fédération et de M. Bruno Santini représentant les écoles catholiques ont donné lieu à un débat animé.

Bien qu'il y ait de bonnes relations entre l'enseignement public et privé à Fribourg, les écoles privées souhaitent une amélioration de la situation financière.

M^{me} Butty propose que les communes dont les familles envoient leurs enfants à l'école privée, indemnisent ces familles à la hauteur de l'économie qu'elles font réaliser en déchargeant l'école publique.

Au-delà des considérations financières, auxquelles il souscrit également, M. Bruno Santini défend le principe du pluralisme de la formation.

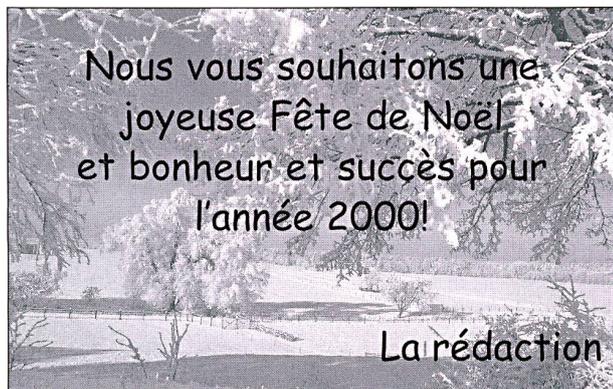
Il rappelle, en outre, que si l'on procède à une comparaison internationale, la Suisse pratique une politique d'éducation étatisée qui limite fortement ou empêche totalement toute liberté de choix. Il plaide pour une politique de la formation où l'enseignement privé ne sera plus un privilège mais un droit fondamental reconnu.

La vive discussion qui suivit démontra, une fois de plus, que la nécessité ou le droit à l'existence des écoles privées ne sont pas contestés.

Ce qui reste en question, c'est leur financement. Des versements directs de l'Etat paraissent peu envisageables compte tenu des budgets limités. Ce qui paraît plus réaliste, ce serait que l'Etat confie des mandats de prestations à des institutions privées sur la base d'un dossier de soumission bien établi. Plusieurs politiciens présents se sont déclarés prêts à étudier ce type de modèle. Mais, nous considérons cette rencontre à Fribourg comme une contribution non négligeable au développement des relations, voire de collaborations dans la région. Les expériences positives faites au cours de ces réunions encouragent les organisateurs à les étendre à d'autres régions et en particulier à la Suisse alémanique. Si de bonnes relations avec les autorités fédérales sont utiles, elles sont primordiales avec les décideurs cantonaux.



Elisabeth Zillig



Herausgeber/Editeur:	Verband Schweizerischer Privatschulen VSP/Fédération Suisse des Ecoles Privées FSEP Hotelgasse 1, Postfach 245, 3000 Bern 7 Tel. 031/328 40 50, Fax 031/328 40 55 Internet http://www.swiss-schools.ch E-Mail info@swiss-schools.ch
Redaktion/Rédaction:	Henri Moser, Markus Fischer, Sven Sievi
Inserate/Annonces:	Verband Schweizerischer Privatschulen VSP/Fédération Suisse des Ecoles Privées FSEP Hotelgasse 1, Postfach 245, 3000 Bern 7 Tel. 031/328 40 50, Fax 031/328 40 55
Druck/Impression:	Marti Druck AG, Ostermundigen Tel. 031/931 54 54, Fax 031/931 81 49
Erscheinungsweise/Mode de parution:	3x jährlich/3 fois par an
Auflage/Tirage:	1100 Exemplare/1100 exemplaires

Inhalt / Sommaire

Editorial	1
Info	4/10
Nouvelles de l'Association genevoise des écoles privées Extraits d'un Arrêt du Tribunal fédéral suisse du 27 septembre 1999 VSP-Seminar/Séminaire FSEP ISO 9001 für die Leysin American School Certificat ISO 9001 pour la Leysin American School Wichtige Daten	
Forum	12
Ecole des Buissonnets – Une seule tradition, l'innovation Français, allemand, anglais – combien ça rapporte?	
Pressespiegel / A travers la presse / Rassegna stampa	16



LES ÉCOLES PRIVÉES SUISSES sont

- individuelles,
- innovatrices,
- et orientées vers votre but de formation.

Intéressé(e)? Notre service officiel d'information et de médiation se tient gratuitement à votre disposition pour vous aider dans votre recherche d'une école conforme à vos désirs de formation.

Service Scolaire
de la Fédération Suisses des Ecoles
privées (FSEP)
Case postale 1488
1211 Genève 1
Tél. 0848 88 41 51
Fax 031/328 40 55
E-Mail info@swiss-schools.ch
Internet <http://www.swiss-schools.ch>

FAISONS LE BON CHOIX ENSEMBLE